



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques
Section du Var

fo.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr
04.94.03.82.90 / 06.88.37.36.97

CHSCT du 29 octobre 2021

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Depuis dix-huit mois, les agents des Finances ont relevé avec professionnalisme les défis induits par la crise sanitaire. Ils ont assuré dans la période un service public économique, fiscal et financier performant, au prix parfois de lourds efforts personnels et ce, dans un contexte anxiogène permanent de risques sanitaires.

Force est de constater que les conditions de travail ont été bouleversées, notamment avec la mise en place du télétravail souvent imposé au départ. Sans méconnaître les intentions du Ministère des Finances de préserver la santé de l'ensemble des agents, cette situation a toutefois généré du mal être et du stress auprès de ces mêmes agents.

Pourtant, dans le même temps, le ministre et les directeurs généraux ont maintenu l'ensemble de leurs réformes structurelles, remettant en question les missions fondamentales de certaines directions, tout en poursuivant les restructurations des services.

Citons en exemple le dynamitage des missions fiscales de la Douane, et bien évidemment en ce qui concerne notre direction, le pseudo « Nouveau Réseau de Proximité » à la DGFIP.

Essayer de mettre les conséquences des restructurations sous le tapis ou de faire l'autruche pour ne rien voir ne résoudra pas les difficultés existantes ou à venir pour les personnels ou le Service Public!!!

Bien au contraire... Et cela vous le savez pertinemment Monsieur le Président.

Ne minimisez ni les risques physiques, ni les RPS des collègues, quelles que soient leurs fonctions, car aujourd'hui, d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, aucun service n'est épargné par les contre-réformes, les suppressions et vacances d'emplois, les évolutions liées au télétravail, le travail prolongé sur écran, le relationnel avec le public de plus en plus difficile, les applications informatiques trop souvent défectueuses, le nettoyage des locaux, les câbles qui traînent par terre, et parfois les problèmes internes et un relationnel tendu dans le service.

Cette pandémie a également démontré toute la pertinence d'une politique ministérielle de santé au travail et toute l'importance des CHSCT et conforte notre exigence de voir abroger la loi de transformation de la fonction publique, en particulier sur ce point. Les salariés du privé ont pu s'apercevoir des méfaits de la disparition de leur CHS. Au lieu d'en tirer les conséquences qui s'imposaient, le gouvernement maintient sa position.

Ces dernières années, cette frénésie de réformes a engendré la suppression de 25 000 emplois à Bercy, rendant exsangues les services alors que la charge de travail ne cesse de croître. De fait, aujourd'hui, faute de moyens humains, nombre de missions ne sont plus effectuées ou dans des conditions indignes d'un véritable service public républicain. En dépit de cette situation, avec presque 1500 emplois supprimés à Bercy, le ministère des Finances restera encore une fois le principal pourvoyeur de suppressions d'emplois publics dans la Loi de Finances 2022.

La DGFIP doit arrêter la casse de son réseau

Dans ce contexte et alors que les patrons affichent leur volonté de mieux rémunérer leur personnel en cette sortie de crise, nos ministres le refusent à leurs agents, alors que les denrées et produits essentiels ne cessent de voir leur prix progresser, avec une inflation record ces derniers mois (3% en zone Euro).

La signature d'un accord entre la DG et les OS représentatives au plan national, suite aux négociations, ont permis d'obtenir quelques minces avancées pour les personnels. Après le Ségur de la santé, le Beauvau de la police ou le Grenelle de l'enseignement, les fonctionnaires de la DGFIP bénéficieront de **premières avancées concrètes** depuis longtemps, qui font cependant figures de vaches maigres dans une période où le pouvoir d'achat est, plus que jamais, un sujet de préoccupation pour beaucoup d'agents.

Pour autant, nous ne considérons cet accord ni comme une fin en soi ni comme un solde de tout compte.

Il ne dédouane ni la Fonction publique d'**augmenter la valeur du point d'indice** ni la DGFIP de **revaloriser le régime indemnitaire** à l'occasion des discussions du premier semestre 2022.

Nous rappellerons nos revendications dans toutes les instances de dialogue social à la DGFIP afin que la reconnaissance professionnelle des agents soit reconnue à sa juste valeur.

Vos représentants **F.O. Finances** Var
Sophie Degeilh - Cyril Banchetry - Hélène Guibert